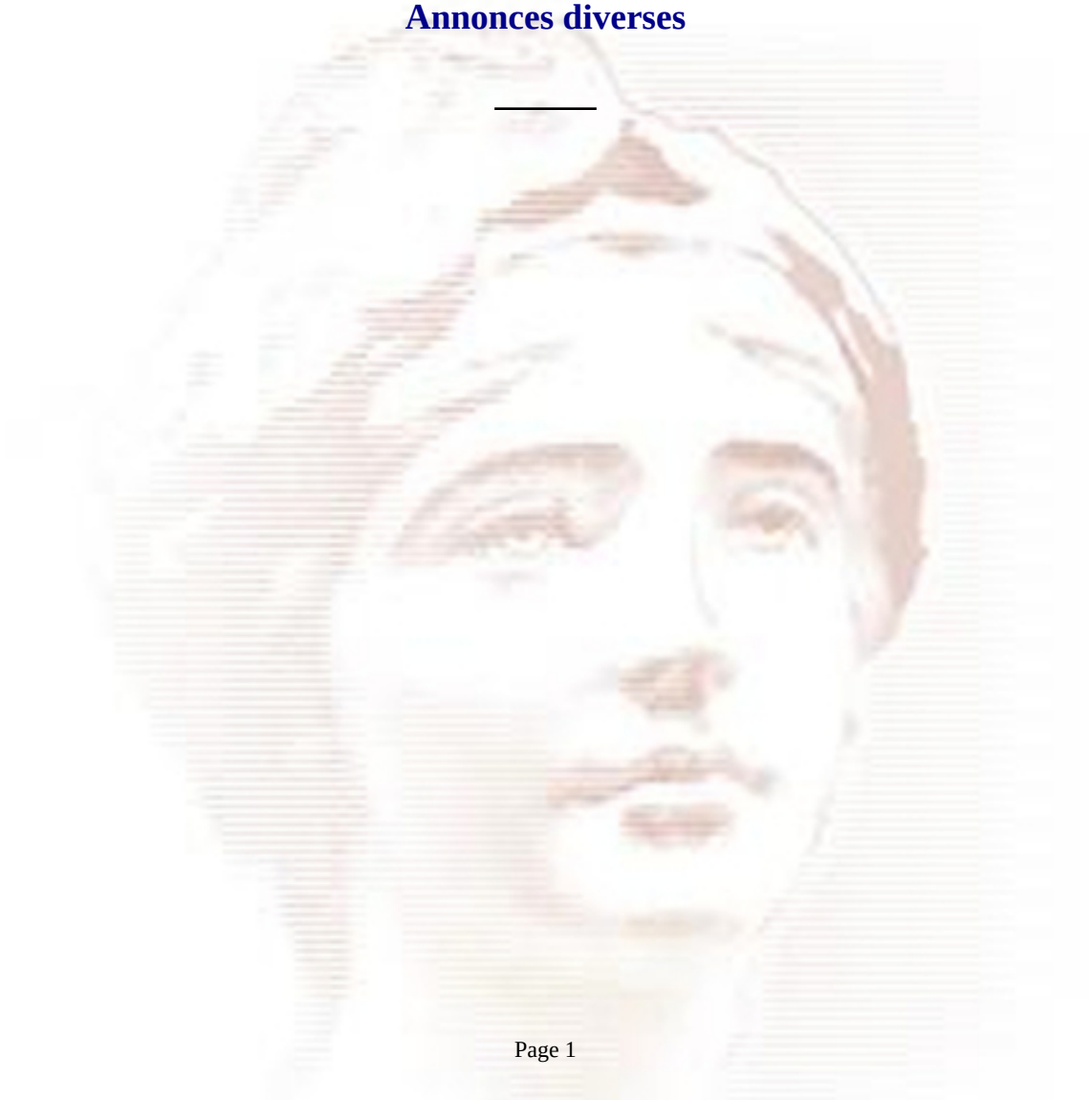
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses



ABN AMRO Funds

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 17, boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B 78.762

(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS « ABN AMRO Funds Portfolio High Yield & Emerging Markets ESG Bonds », ET « ABN AMRO Funds Portfolio High Yield & Emerging Markets Bonds », DE LA SOCIÉTÉ (les « Compartiments »)

Par la présente, nous informons les actionnaires des Compartiments susmentionnés de ce qui suit :

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de procéder aux modifications suivantes concernant les Compartiments :

Changement de catégorisation

Le Conseil d'administration a décidé de mettre fin à la limite de 10 % applicable aux investissements des Compartiments dans des OPCVM et autres OPC, et de reclasser les Compartiments de la section « Fonds de Mandats » vers la section « Profils » du Prospectus.

Modifications de l'annexe précontractuelle conformément au règlement (UE) 2022/1288 (« SFDR »)

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'annexe précontractuelle du SFDR relative au compartiment « ABN AMRO Funds Portfolio High Yield and Emerging Market ESG Bonds », afin de supprimer la condition de ratification de l'Accord de Paris applicable aux émetteurs souverains.

****

Le Prospectus de la Société actualisé, daté du 1 décembre 2026, ainsi que les documents d'informations clés correspondants, seront disponibles gratuitement au siège social de la Société.

Luxembourg, le 30 octobre 2026

Le Conseil d'administration